# DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

\_\_\_\_

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**CANTON DE ROYAN** 

-----

**COMMUNE DE ROYAN** 

#### N° 06.093

L'An deux Mille Six, le 9 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

#### DATE DE LA CONVOCATION

## **DATE D'AFFICHAGE**

Le 27 septembre 2006

Le 27 septembre 2006

**ETAIENT PRESENTS**: M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. COASSIN, Mme DAVID-COURTIN, Mme DOUMECQ, M. GUIARD, Mme JOLY, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, M. POTENNEC, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

## **ETAIENT REPRESENTES:**

M. MOST représenté par M. LE GUEUT

M. CAU représenté par Mme DAVID-COURTIN

Mme GRAMMATICO représentée par Mme LECOMTE

Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET

Mme PELTIER représentée par M. SIMONNET

ABSENTS -EXCUSES: M. BUJARD, Mme CROUÉ, Mme DURAND, M. FAVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33 Nombre de présents : 24 Nombre de votants : 29

Madame TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

<u>OBJET</u>: Groupes Scolaires du 1<sup>er</sup> degré – Programme de travaux scolaires – Demande de subventions auprès du Conseil Général

**VOTE: UNANIMITE** 

Par lettre en date du 30 juin 2006, Monsieur le Président du Conseil Général a demandé le détail des opérations susceptibles d'être subventionnées et réalisées au cours de l'année 2007 dans les locaux scolaires du premier degré de la Ville de Royan.

A cet effet, les Services Techniques ont établi un programme 2007 de travaux qui a été présenté en commission scolaire le 14 septembre 2006. Cette commission a retenu un ensemble de propositions pour un montant total estimé à 586.000 €TTC, qui se décompose comme suit :

## I – TRAVAUX DE CLOS ET COUVERT :

| -  | Ecole la Clairière :  o Maternelle : menuiseries dortoir et salle vidéo avec volet  o Elémentaire : menuiseries 1° étage | 21 000,00 €<br>30 000,00 €                  |
|--|--|---|
| -  | Ecole Jules FERRY :  o Elémentaire : menuiseries 1° étage  | 25 000,00 €                                 |
| -  | Ecole Louis Bouchet :  o Maternelle : création d'une entrée côté élémentaire   | 15 000,00 €                                 |
| -  | Ecole Maine Geoffroy :  o Elémentaire : menuiseries salle informatique   | 15 000,00 €                                 |
| -  | Ecole Marne Yeuse :  o Maternelle : menuiseries classes  o Elémentaire : menuiseries classes                             | 45 000,00 €<br>45 000,00 €                  |
| So   | us total travaux clos et couvert   | 196 000,00 €                                |
| II – TRAVAUX HYGIENE ET FLUIDES :  |  |   |
| -  | Ecole la Clairière maternelle : réfection complète des sanitaires  | Pour Mémoire                                |
| -  | Ecole Maine Geoffroy maternelle: réfection complète des sanitaires (Subventionné en 2006 mais travaux reportés en 2007)  | Pour Mémoire                                |
| -<br><u>(Tr</u>  | Ecole Jules ferry  o Maternelle: réfection complète des sanitaires  o Elémentaire: réfection complète des sanitaires     | 40 000,00 €<br>40 000,00 €<br><u>éral</u> ) |
| So   | us total travaux d'hygiène et fluides  | 80 000,00 €                                 |
| TR   | AVAUX SUBVENTIONNABLES T.T.C.  | 276 000,00 €                                |
|  |  |   |
| III – TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE REFECTIONS DES COURS ( non subventionnés) : |  |   |
| -  | Ecole la Clairière élémentaire :  o Faux plafond de classes  o Cours de récréation                                       | 30 000,00 €<br>75 000,00 €                  |
| -  | Ecole Jules ferry:  O Maternelle : Peinture de 2 classes  Elémentaire : Revêtement des sols de 4 classes                 | 8 000,00 €<br>15 000,00 €                   |

| 11 000,00 €<br>10 000,00 €<br>5 000,00 €<br>310 000,00 € |
|--|
| 10 000,00 €  |
|  |
|  |
| 10 000,00 €<br>70 000,00 €                               |
| 25 000,00 €<br>16 000,00 €                               |
| 15 000,00 €<br>20 000,00 €                               |
|  |

En conséquence, il est demandé à l'Assemblée Délibérante de se prononcer favorablement sur le programme de travaux 2007 énuméré ci-dessus et de solliciter le Conseil Général pour l'obtention des aides au taux le plus élevé pour la part des travaux subventionnables.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUÏ l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU la lettre de Monsieur le Président du Conseil Général en date du 30 juin 2006,
- VU le programme 2007 retenu par la commission des affaires scolaires réunie le 14 septembre 2006,
- APRES en avoir délibéré.

#### **DECIDE**

- D'approuver le programme de travaux 2007 à réaliser dans les locaux scolaires du premier degré au cours de l'exercice 2007, pour un montant de 586 000 €TTC,
- De solliciter du Conseil Général les aides correspondantes au taux le plus élevé pour les opérations subventionnables.
- De financer les opérations qui seront subventionnées dans le cadre du budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 12 octobre 2006

Le Maire, H. LE GUEUT